

3.00 crédits

15.0 h + 5.0 h

Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Ruwet Coline ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours aborde le cadre institutionnel dans lequel se déploient les politiques publiques en Belgique, ainsi que ses acteurs essentiels. Dans une perspective historique, il examine comment s'organisent et s'articulent les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, en tenant compte à la fois de la subsidiarité verticale (inscription des politiques dans un contexte européen et international) et horizontale (participation d'acteurs du monde économique et du travail). Cette dernière forme de subsidiarité est particulièrement mobilisée dans les démocraties consociatives, dont la Belgique représente un exemple emblématique. Les enjeux de ce mode de gouvernance seront mis en évidence à la faveur d'illustrations issues des politiques économiques ou sociales.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation consistera en un travail de groupe d'analyse d'une politique publique. Les étudiant.e.s devront mobiliser les concepts et les grilles d'analyse vus au cours pour éclairer l'évolution de cette politique publique au cours du temps. Les travaux seront présentés oralement lors de la dernière séance de cours en format libre. L'évaluation comportera une partie collective et une partie individuelle. L'évaluation de la partie collective (50% de la note) sera basée sur la présentation orale et le support de présentation. L'évaluation de la partie individuelle sera la présentation critique et réflexive d'un élément saillant du travail de groupe par chacun.e lors de la présentation orale du travail et la capacité de répondre aux questions. En cas de non-réussite ou de non-présentation du travail en première session, les étudiant-es devront remettre une version (améliorée) de leur travail de groupe et/ou de leur partie individuelle du travail, articulé à l'analyse réalisés précédemment en groupe (changements clairement indiqués dans le support). Une défense orale du travail sera organisée sur la seconde session d'examen. Consignes IA Les étudiant.e.s sont invité.e.s à remplir une déclaration sur l'honneur concernant le référencement et les usages de l'IA en préambule de leur travail. En cas d'utilisation des outils de l'intelligence artificielle (p.ex. traduction, retranscription, moteur de recherche), les étudiant.e.s doivent le faire de manière responsable et transparente (cf. note ESPO de juillet de 2024). Par ailleurs, les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique. L'étudiant-e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées. Pratiques interdites : (1) Présenter une production de l'IA comme la sienne et reprendre mot pour mot et sans citation complète de la source (citation, référencement) de tout matériel généré par l'IA (2) Utiliser les informations fournies par l'IA sans recouper ces informations avec d'autres sources (en d'autres termes, il est indispensable de vérifier ses sources pour supprimer toutes références hallucinées par l'IA) (3) Produire des données de recherche à l'aide de l'IA. Cela inclut la fabrication, la simulation, l'invention ou la modification par l'IA de données empiriques, de résultats de recherche, d'extraits d'entretiens, de réponses à des questionnaires, d'observations ou de tout autre élément de preuve présenté comme du matériel de recherche authentique. Toutes les données mobilisées dans un travail académique ou un projet de recherche doivent provenir d'une collecte de données légitime, d'observations réelles ou de sources secondaires autorisées, et non de contenus générés par l'IA.
Méthodes d'enseignement	Cours donné en présentiel avec des applications des théories et des concepts vus au cours à des exemples et/ou des études de cas. Les différents modules ont pour objectif de fournir aux étudiants les connaissances spécifiques et les compétences nécessaires pour la réalisation d'une présentation orale et d'un travail en groupe avec une partie individuelle réservée à chaque étudiant.
Contenu	Le cours est articulé en trois parties principales 1. Introduction aux politiques publiques (composantes, cycle, instruments) au cadre institutionnel belge et à l'approche multi-niveaux – mise en perspective historique

	2. Acteurs et processus de décision dans les politiques publiques – grille d’analyse à partir du triangle des acteurs de Knoepfel 3. Rôle des institutions dans l’élaboration et la régulation des politiques publiques
Ressources en ligne	Support de cours et informations sur le site moodle du cours et/ou dans le contrat pédagogique.
Bibliographie	Une bibliographie détaillée sera intégrée au contrat pédagogique fourni aux étudiants lors de la première séance. Des lectures seront associées à chacune des séances, certaines d’entre elles seront obligatoires et devront être utilisées dans la réalisation du travail de groupe. Toutes les lectures seront disponibles sur la plateforme Moodle du cours.
Autres infos	Cette activité se déroule suivant des modalités pédagogiques, horaires et organisationnelles adaptées au public spécifique de la FOPES.
Faculté ou entité en charge:	OPES